Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213500036-20261027-2026_104-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
COMMUNE D'ANDOUILLE NEUVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 octobre à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mme Aurore Gely-Pernot, Maire.

Etaient présents : Aurore Gely-Pernot, Irène Cloteau, Pierre Lehérissé, Catherine Gautier, Laurent Juin, Aurélie Poiteaux-Bethembos, Carole Truet, Christophe Juin, Paul Perrin Sarzier, Graziella Maucorps, Mathieu Vergnaux, Julien Lemarié, Maxime Gautier.
Absents Excusés : Cécile Perrot pouvoir à Maxime Gautier, Isabelle Lévêque pouvoir à Julien Lemarié.
Absents :

Nombre de Conseillers	En exercice 15	Présents 13	Votants 15 (dont 2 pouvoirs)
Date de convocation	20 octobre 2026		
Date d'Affichage	20 octobre 2026		
Secrétaire de Séance	Christophe Juin		

Délibération n° 2026-104
Nature de l'Acte 7.1 Décisions Budgétaires

ABATTAGE ET ELAGAGE ARBRES : ETUDE DEVIS

Il est porté à la connaissance du Conseil municipal que plusieurs arbres situés sur des parcelles communales, à l'arrière du lotissement La Rivière, présentent un risque de chute sur les habitations voisines.

Compte tenu du danger que représente cette situation pour la sécurité des riverains et des biens, il apparaît nécessaire de procéder à l'abattage des arbres concernés ainsi qu'à des travaux d'élagage.

À cet effet, plusieurs entreprises ont été contactées afin d'obtenir des devis pour la réalisation de ces travaux. Toutefois, une seule offre ayant été reçue à ce jour, il est proposé de consulter une entreprise supplémentaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :
* **de reporter** l'examen de ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance
* **de solliciter** une nouvelle entreprise afin d'obtenir une proposition complémentaire pour la réalisation des travaux d'abattage et d'élagage.

Fait à Andouillé Neuville, le 28 octobre 2026
Pour extrait conforme au registre,
Mme le Maire, Aurore GELY-PERNOT.